

C'est déjà la reprise ! Mais avant de rentrer dans le vif du sujet de l'actualité sociale, politique et industrielle, nous espérons que vous avez toutes et tous profité de cette période des congés d'été pour privilégier et partager des moments avec vos familles et amis, mais également pour vous reposer et vous ressourcer.

Concernant l'actualité sociale, et plus particulièrement celle de la métallurgie, nous sommes toujours dans le cycle des négociations pour la refonte du dispositif conventionnel et on est loin d'avoir terminé ! Les discussions actuelles portent sur les classifications, avec la volonté d'aboutir à une grille unique allant de l'ouvrier jusqu'à l'ingénieur et au cadre. Le principe qui a été accepté par l'ensemble des partenaires sociaux de la branche est de classer l'emploi, mais cette négociation est ardue car il reste de nombreuses questions à régler, dont : les seuils d'accueil ; la prise en compte des diplômes ; le maintien de la prime d'ancienneté pour les non-cadres ; et la transition en cas d'accord du système actuel vers un nouveau afin que les salariés et les employeurs puissent s'y retrouver. Le 8 septembre, nous allons engager des discussions sur la durée du travail. Dans tous les cas, ces négociations sur le dispositif conventionnel ne se termineront pas avant la fin de l'année 2018, voire au-delà. Le même jour, nous aurons, et ce conformément à notre accord du 20 janvier 2017, une négociation sur la clause de revoyure concernant le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres.

S'agissant de l'actualité politique, nous sommes dans l'attente des différentes réformes souhaitées par le président de la République et le gouvernement, notamment sur le Code du Travail et sa loi d'habilitation nécessaire pour prendre ensuite des ordonnances. Sur ce point, nous n'en avons toujours pas le contenu réel à l'heure où nous « bouclons » ce numéro ; il devait être connu le 31 août. Pour rappel, cette réforme vise à des changements importants dont nous vous avons fait part dans notre précédent édito. Le 31 août, et pour

Les ambiguïtés de la rentrée

faire suite aux différentes concertations, nous jugerons si le gouvernement a tenu compte des demandes de FO. Le processus doit aboutir à l'adoption des ordonnances en conseil des ministres au cours de la semaine du 18 septembre et à leur publication au Journal Officiel du 25 septembre.

Sur l'actualité industrielle, nous avons été surpris par les annonces du ministre de la Transition écologique et solidaire, qui souhaite mettre un terme aux véhicules thermiques, et ce dans un délai court : en 2040. Il souhaite également fermer un maximum de centrales nucléaires. D'un côté, il souhaite plus de véhicules propres avec davantage d'électrique, et de l'autre, il veut supprimer le nucléaire qui fournit une bonne part de l'électricité. Cherchez l'erreur ! Il est évident que nous ne sommes pas d'accord avec lui car il faut donner plus de temps aux constructeurs et équipementiers automobiles pour s'adapter aux évolutions de ce secteur, y compris avec les adaptations nécessaires en milieu urbain, par exemple une capacité à fournir les bornes électriques adéquates et suffisamment d'énergie électrique.

Pour le nucléaire, et sans négliger les questions de sécurité, il convient d'être réaliste : dans le cadre de notre indépendance énergétique, nous en avons besoin car les nouvelles sources d'énergie dites renouvelables ne sont pas prêtes à satisfaire les besoins des industriels, du service public et des consommateurs. De plus, un point important derrière ces annonces : il y a des secteurs industriels pour lesquels nous ne pouvons pas nous passer des technologies de pointe, sans oublier l'emploi et le savoir-faire des femmes et des hommes de ces industries.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr